Vous en voulez plus?

Vous n'aimez pas les limites que votre contrat vous impose pour vos biens, nous avons la solution. Plusieurs articles que vous possédez ont une limitation particulière. Par exemple, vos bijoux, fourrures, bicyclettes, collection de monnaie, timbres, cartes ou autres. Nous pouvons vous offrir une formule générale améliorée.

Vous pouvez obtenir des couvertures qui répondent à vos exigences et ce, à coût moyen.

En choisissant une formule améliorée, vous avez d'autres avantages. Comme exemple; lors d'une perte totale, vous n'avez plus l'obligation de reconstruire votre résidence. Lors d'un vol à votre résidence vous n'avez plus l'obligation de remplacer vos biens. Vous prenez l'argent et en disposez à votre gré.

Plusieurs autres améliorations peuvent être disponibles selon le choix que vous ferez. Certaines conditions s'appliquent.

Tous droits réservés InterGroupe Assurances